



# Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

## Procès-Verbal n° 05

Réunion du :	Mardi 13 septembre 2022
Président :	M. Guy BOUCHON
Référent C. Féminine :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire :	MME Huguette CARPENTIER
Présents :	MM. Raymond CAZEAUX - Frédéric BAUMANN

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Informations

- Décision

### INFORMATION

### LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDIS

#### \* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

**Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.**

**En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :**

**Rappel du n° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90**

**- M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.**

Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.



**\* IMPORTANT**

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle que nous subissons, pour le bon déroulement des divers championnats, la commission des activités sportives demande un effort à tous les clubs pour jouer les matchs de retard **en semaine**

S'il s'avère que les clubs, pour diverses raisons ne peuvent s'entendre, la commission prendra, en plein accord avec le comité de direction, la décision impérative pour la continuité des championnats.

**RAPPEL**

Toutes les demandes de report de matchs devront être faites au plus tard **le jeudi précédent la rencontre avant 17h00** (article 53 du district du var). **Aucun report ne sera accepté après cette date.**

**Les demandes de report effectuées après la vérification de la commission des calendriers, soit 10 jours avant, seront pénalisées d'une amende de 20 €.**

**Les rapports pour être acceptés par la commission devront :**

-Préciser le motif avec une raison impérieuse, **l'absence d'un éducateur ou joueuses n'est pas un motif recevable pour un report, sauf cas covid avec justificatif.**

- préciser la date retenue par les deux clubs pour jouer la rencontre.

- Mentionner l'accord des deux clubs.

**Pour toutes les compétitions la commission informe que lors de la première journée aucun report ne sera accepté**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES CLUBS DU 9 SEPTEMBRE 2022

**Clubs présents : CAMPS LA SOURCE - CA CANNETOIS – JS BEAUSSETANNE – RC LA BAIE - ASPTT HYERES – UA LA VALETTE – LITTORAL SPORT ACADEMY – US CADIERE – ENTENTE PIVOTTE SERINETTE - FC ROCBARON – AS LES VALLONS - AS MAR VIVO – COGOLIN – TOULON ELITE FUTSAL – ST. O LA LONDE – CARQUEIRANNE LA CRAU – FREJUS ST RAPHAEL – FC PUGETOIS**

**Assistent à la réunion :**

M. José VIVERO (Vice-Président du District) – Mme Cathy DARDON (Vice-Présidente) - M. Guy BOUCHON (Président Commission des Activités sportive Féminines) – Mme Lydie BASTIEN (Référente commission) Mme Huguette CARPENTIER – M. Yves FRACHET – M. Frédéric BAUMANN – Melle Ludivine REGNIER (CTD).

### **Présentation et Composition de la Commission**

*Mise en place de responsable District*

**Président de la Commission des Activités Sportives Féminines**

M. Guy BOUCHON

**Référente Commission Féminine :**

Mme Lydie BASTIEN

**Secrétaire :**

Mme Huguette CARPENTIER

**Championnats Séniors :**

M Raymond CAZEAUX

**Championnats Jeunes U15 & U18 :**

M. Yves FRACHET & M Frederic BAUMANN

**CHAMPIONNAT SENIORS :**

**Séniors à 11 :** 6 clubs engagés

Le Championnat se déroulera en deux phases

1<sup>ère</sup> phase : match aller/retour,

2<sup>ème</sup> phase : match aller uniquement les 3 premiers se rencontreront et les 3 derniers aussi

Le classement final sera déterminé à la fin des deux phases avec les points obtenus sur les 2 phases (en tenant compte des bonus/malus).



Le vainqueur sera déclaré Championne du Var et représentera le District du Var pour les Play off d'accession en R1

Suite à la demande des clubs La commission demandera la désignation d'un arbitre pour les rencontres championnats et coupes à 11 (frais d'arbitrage à la charge des clubs).

**Séniors à 8 :** 18 clubs engagés + Coupe du Var

**Poule D1 :**

7 clubs (14 journées avec 1 exempt) avec Match aller-retour

**Poule D2 :**

11 clubs :

Le Championnat se déroulera en 2 phases

1<sup>ère</sup> phase : brassage match aller uniquement

2<sup>ème</sup> phase : les 6 premiers resteront en D2 et les 5 autres en D3. Match aller uniquement

**Montée et descente à la fin de la saison**

En D1 le dernier sera relégué en D2

En D2 les 2 premiers accèdent en D1

**CHAMPIONNAT JEUNES :**

**U18 à 8 :** 3 Clubs engagés

**U15 à 8 :** 13 Clubs engagés

1<sup>ère</sup> phase : 2 Poules de brassage match aller uniquement

2<sup>ème</sup> phase match aller uniquement les 3 premiers de chaque poule et le meilleur 4<sup>ème</sup> au coefficient formeront la D1, les autres la D2, avec montée et descente.

Les premiers de la D1 et de la D2 seront championne du Var de leur division.

## CORRESPONDANCE

**ENTENTE PIVOTTE SERINETTE :** Demande sur le championnat. Transmis au Comité Directeur.

**SC TOULON :** Engagement Féminines Seniors à 11.

**ASPTT HYERES :** Arrêt en Féminines Seniors.

## COUPE DE FRANCE FEMININE

### CLUBS DISTRICT ENGAGES SENIORS à 11

HYERES FC – RC LA BAIE – SC DRAGUIGNAN – SC TOULON – CARQUEIRANNE CRAU - LORGUES

## COUPE DE LIGUE FEMININE

### CALENDRIER COUPE SENIORS FEMININE 2022/2023

1<sup>er</sup> TOUR : 20 Novembre 2022

2<sup>ème</sup> Tour : 17 Décembre 2022

1/8 Finale : 07 Janvier 2023

1/4 Finale : 19 Mars 2023

1/2 Finale : 29 Avril 2023

Finale : 21 Mai 2023

### CALENDRIER COUPE U18 FEMININE 2022/2023

**1<sup>er</sup> Tour : 24 septembre 2022**

HYERES FC / MARIGNANE-GIGNAC FC

FOOT ASSO MARSEILLE FEMININ / CARQUEIRANNE LA CRAU

DRAGUIGNAN / FC ST VICTORET

TOULON FC / AS CANNES



1/8 Finale : 26 Novembre 2022

1/4 Finale : 18 Mars 2023

1/2 Finale : 8 Avril 2023

Finale : 21 Mai 2023

**COUPE DU VAR FEMININE U18 à 8**

La décision d'organiser une Coupe dans cette catégorie, sera prise lors de la réunion avec les clubs  
(en fonction du nombre d'équipe)

**CHAMPIONNAT****FEMININE SENIORS A 11**

US CARQUEIRANNE LA CRAU - SC DRAGUIGNAN – HYERES FC – SC TOULON – RC LA BAIE - LORGUES ET. S 1

**1<sup>ère</sup> journée 25 septembre 2022**

Le Championnat se déroulera en deux phases

1<sup>ère</sup> phase : match aller/retour,2<sup>ème</sup> phase : match aller uniquement (Un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'ordre de la 1<sup>ère</sup> journée)

Le classement final sera déterminé à la fin des deux phases avec les points obtenus (en tenant compte des bonus/malus) dans la totalité des matchs

Le vainqueur sera déclaré Championne du Var représentera le District du Var pour les Play off d'accèsion en R1

**FEMININE SENIORS A 8****1<sup>ère</sup> journée 2 Octobre 2022**

<b>D1 POULE</b>	<b>D2 BRASSAGE</b>
ST.O.LONDAIS	LE MUY
U.A VALETTOISE	CAMPS LA SOURCE
AS ST CYR	EFC LA SEYNE
BESSE SPORTS	US ST MANDRIER
FC ROCBARON	US SANARY
OST MAXIMIN	LORGUES
FC. PUGET	ROQUEBRUNE
	PAYS DE FAYENCE
	AS CALLAS CANTON
	DRAGUIGNAN
	FREJUS ST RAPHAEL

**U15F à 8****1<sup>ère</sup> Journée 1<sup>er</sup> octobre 2022**

<b>Poule A</b>	<b>Poule B</b>
DRAGUIGNAN	LA CADIERE
FREJUS ST RAPHAEL	US CARQUEIRANNE LA CRAU
CANNET	SPORTING CLUB TOULON
ETS LORGUES	FC LA SEYNE
FC PUGETOIS	J.S BEAUSSETANNE
FC HYERES	TOULON ELITE FUTSAL
	PIVOTTE SERINETTE



## District du Var de Football



*Prochaine réunion  
Mardi 20 septembre 2022*

**La Référente C. Féminine** : Lydie BASTIEN  
**La Secrétaire** : Huguette CARPENTIER